

# L'INVENTION DE LA SORCIÈRE



Le Pape et l'Inquisiteur, dit aussi Sixte IV et Torquemada  
Huile sur toile, Jean-Paul Laurens, 1882. Musée des Beaux-Arts, Bordeaux, France.

Jusqu'aux années 1380, les inquisiteurs pourchassent les hérétiques. Vers 1430, ils commencent à cibler un nouveau gibier : la sorcière. Cette étrange mutation s'est faite dans l'arc alpin. Les historiens en cernent de mieux en mieux les mécanismes et les raisons profondes. Ils sont géographiques, politiques et culturels.

## GÉOGRAPHIE ET POLITIQUE

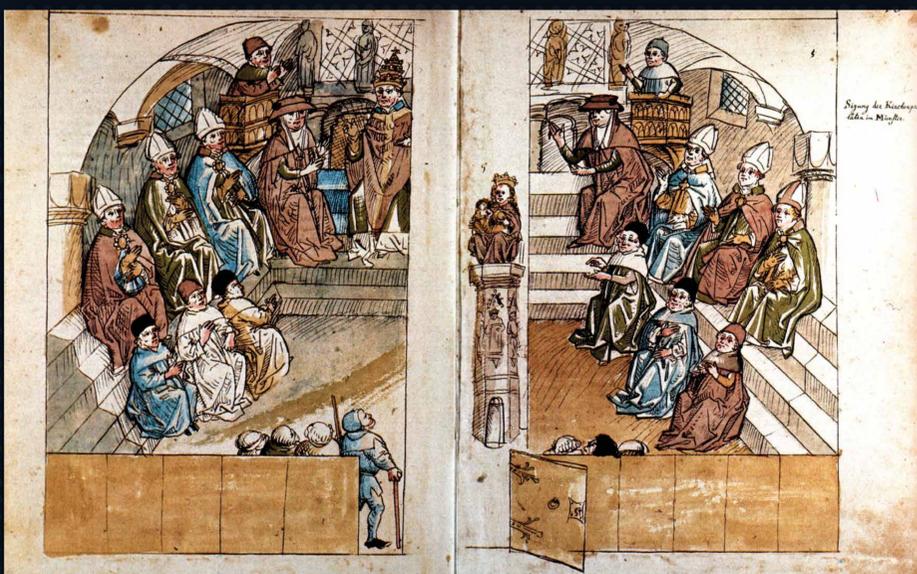
C'est dans les terres du Duc de Savoie et en Suisse, que les inquisiteurs puis les juges laïques font comparaître pour la première fois, non pas des hérétiques, mais des sorcières.

### Les Alpes : un refuge pour dissidents religieux

Le Piémont et le Dauphiné hébergent depuis des années des Vaudois, des "cathares" et des juifs, qui ont survécu aux persécutions. C'est à partir de leurs croyances supposées que des inquisiteurs de terrain ont commencé à construire le personnage de la sorcière. On a des traces de ce mélange dès 1387, chez l'inquisiteur Antonio di Settimo.

### Le rôle du politique

Les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles voient naître de nouveaux États, tels la Suisse, le duché de Savoie, ou ailleurs, la Bourgogne et la multitude des territoires urbains. Ces entités se structurent, s'affirment, et entrent en compétition avec les anciens pouvoirs, Empire ou Papauté. Amédée VIII de Savoie (1383-1451), devenu duc, a dû ainsi affirmer aux yeux des populations sa nouvelle autorité, contre celle du Pape. Or, cette compétition se joue dans le domaine judiciaire, entre inquisiteurs et juges laïques. Dans les procès, c'est la surenchère, qui se traduit par le remplacement du chef d'hérésie par celui de sorcellerie.



Evêques débattant avec le Pape au Concile de Constance (1414-1418) – Ulrich von Richenthal, vers 1460-1470. Musée Rosgarten, Constance.



Sorcellerie, sorcières, superstition  
Gravure sur bois extraite du "Hexen Meysterer",  
Ulrich Molitor, Strasbourg, 1545.



Enluminure représentant le vol de deux sorcières sur un balai et un bâton – Dans : "Le Champion des Dames", Martin Le Franc, 1451.

## UNE ÉTONNANTE SYNTHÈSE

### Hérétiques ou déjà sorcières ?

Dans la réédition du *De lamis* de Molitor (1486), cette gravure reflète les hésitations du 15<sup>e</sup> siècle.

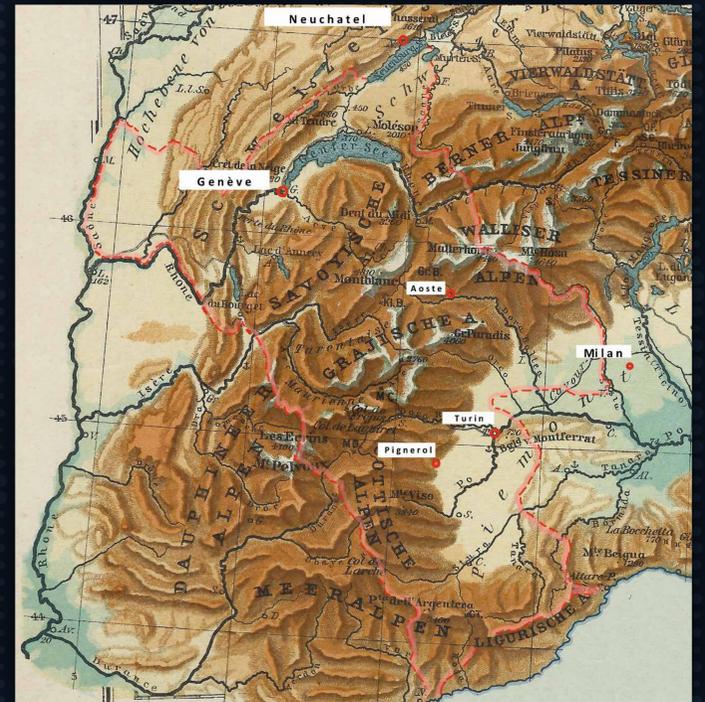
- ▶ Au premier plan, 4 hérétiques nus portent en triomphe le chat, animal diabolique.
- ▶ À l'arrière-plan, deux sorcières, dont la plus jeune est en train de "cuire" une grêle.
- ▶ Le personnage à tête de chat fait la synthèse : il rappelle la capacité des sorciers à se transformer en animaux.

### Les premières hérétiques volantes

Ces personnages hybrides sont encore qualifiés de Vaudoises, mais se déplacent déjà sur un balai ou un bâton. L'auteur était un proche conseiller du duc Amédée VIII.



Amédée VIII, duc de Savoie dans ses ornements pontificaux  
Par opposition à l'autorité du Pape, il s'est fait élire sous le nom de Félix V.



C'est dans l'arc alpin, en Savoie et en Suisse, que la figure de l'hérétique diabolisé est remplacée par la sorcière. Cette métamorphose s'explique par le contexte géographique, religieux et politique.

## INQUISITEURS, JUGES ET DÉMONOLOGUES

### Le cadre des conciles

Entre 1414 et 1437, se tiennent les Conciles de Constance et de Bâle, qui vont servir de laboratoire à l'élaboration du personnage de la sorcière. Dans le bouillonnement de ces assemblées, juges et inquisiteurs échangent et théorisent leur expérience de terrain. On peut suivre le processus à la trace, de publication en publication. À partir de 1430, l'hérétique confondu avec le magicien, prend la forme de l'*hereticus modernus*, féminisé en sorcière...

### Le démonologue

Johannes Nider, dominicain de Colmar, actif au Concile de Bâle, rédige en 1435-1438 le *Formicarius* (la Fourmillière), où il décrit les mœurs des sorciers autour de Lausanne et de Berne, sur la base de l'expérience des juges. Dès 1428, Peter Pfründ, de Lausanne, a fait la première description d'un Sabbat. En 1435, le franciscain Ponce Feugeyron évoque des "Cathares qui volent sur des balais".

### L'état de la recherche, selon Kathrin Utz Tremp, spécialiste de la question :

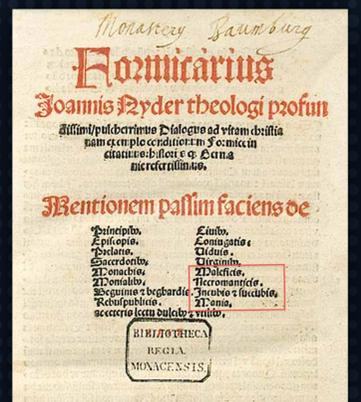
« Comment les hommes les plus savants de leur époque en sont-ils venus à imaginer l'existence d'êtres humains qui se lieraient par un pacte avec le diable dans le but de nuire à autrui par des maléfices, voire de les tuer ? Le mécanisme qui y a mené peut être étudié dans le Piémont. Dans cette région, l'Inquisition a, en trois grandes vagues, pratiquement éradiqué les vaudois jusqu'à la fin du 14<sup>e</sup> siècle. Ce faisant, elle est devenue une institution permanente. Son efficacité présentait cependant un danger, celui de mettre fin à la raison même de son existence. Quelle mission pouvait-elle encore se fixer, alors qu'il n'existait plus d'hérétiques ? Il existait un moyen éprouvé (...) : l'invention de nouveaux hérétiques, en l'espèce des sorciers et sorcières. La sorcellerie apparaît donc comme la dernière des hérésies médiévales, et beaucoup des accusations qu'on lançait aux sorcières et aux sorciers avaient déjà été formulées au cours des procès intentés aux cathares et aux vaudois... »

Kathrin UTZ TREMP, *Frauen die der Teufel reitet*, 2014.  
Trad. P. Jacob

On l'a vu, la sorcière telle qu'elle surgit en 1430 et telle qu'elle sera popularisée par les imprimeurs et les artistes, est le fruit d'une synthèse. Mais cette dernière n'aurait pas abouti, si des forces puissantes n'avaient pas été à l'œuvre à l'arrière-plan. Elles le resteront pendant les deux siècles que durera la chasse aux sorcières.



Portrait de Johannes Nider (1380-1438)  
Bibliothèque nationale autrichienne, Vienne.



Frontispice du "Formicarius" (la Fourmillière)  
Livre rédigé par Johannes Nider dans les années 1436-1438. Il lui donne la forme d'un dialogue entre un théologien et un profane, qui, ayant besoin d'être affirmé dans sa foi, est désigné du nom de Paresseux.